

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 21 novembre 2011, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise, conseillère

Est absente :

Mme Francine Buisson, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-trésorière, directrice-générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Cas particuliers
3. Discours du maire
4. Correspondance
5. Certificat d'enregistrement pour le règlement 2011-013  
Camion Incendie
6. Engagement journalier travaux publics
7. Approbation des travaux de voirie (20,000. \$)
8. Nomination répondant et coordonnateur de la bibliothèque  
pour 2012
9. Horaire du temps des Fêtes
10. Affaires nouvelles
11. Période de questions

12. Période de suggestions

13. Clôture de la séance

RÉS. 2011-11-310 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Trois personnes assistent à la séance du conseil municipal. Aucune intervention.

DISCOURS DU MAIRE

DISCOURS DU MAIRE

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS  
ORIENTATIONS ET PRIORITÉS

A) DERNIERS ÉTATS FINANCIERS (2010)

Les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de la Saint-Élie-de-Caxton au 31 décembre 2010 ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

**A. REVENUS**

a) Fonctionnement

Taxes	\$1 572 007.
Paiements tenant lieu de taxes	\$9 440.
Transferts	\$190 028.
Services rendus	\$259 282.
Imposition de droits	\$106 169.
Amendes et pénalités	\$9 806.
Intérêts	\$14 273.

TOTAL : \$2 161 005.

b) Investissements	
Taxes	\$98 235.
Transferts	\$62 036.
Autres revenus	\$1 460.
TOTAL :	<u>\$161 731.</u>
TOTAL DES REVENUS :	<u>\$2 322 736.</u>

**B. CHARGES**

Administration générale	\$340 122.
Sécurité publique	\$249 462.
Transport	\$394 999.
Hygiène du milieu	\$342 522.
Santé et Bien-être	\$7 306.
Aménagement, urbanisme et développement	\$295 914.
Loisirs et culture	\$151 772.
Frais de financement	\$106 107.
Amortissement des immobilisations	\$310 269.
TOTAL DES DÉPENSES :	<u>\$2 198 523.</u>
Résultat de l'exercice	\$124 213.
Moins revenus d'investissement	(\$161 731.)
Avant conciliation	(\$37 518.)

**C. CONCILIATION À DES FINS FISCALES DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

a) Immobilisation	
-Amortissement	\$310 269.
b) Financement	
-Remboursement de la dette à long terme	(\$170 789.)
c) Affectations	
-Activités d'investissement	(\$47 967.)
Surplus de fonctionnement pour l'année 2010	<u>\$53.995.</u>

**B) DERNIER RAPPORT DE VÉRIFICATION**

Le dernier rapport de vérification spécifie que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de ses opérations pour l'exercice terminé à cette même date selon les normes comptables du ministère des Affaires municipales, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

C) INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2011

L'année financière 2011 devrait se terminer avec un équilibre financier au niveau budgétaire.

D) RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES DÉPENSES:

Que chaque membre du Conseil reçoit de la municipalité :

Chaque membre du Conseil reçoit une rémunération ainsi qu'une allocation des dépenses représentant 50% du total du salaire annuel.

Maire salaire :	\$8,192.
Allocation de dépenses :	\$4 096.
Conseillers(ères) salaire :	\$16 386.
Allocation de dépenses :	\$8 192.

Quant aux allocations de dépenses, on peut se référer à des kilométrages ou des participations à des congrès prévus pour les municipalités ou autres.

E) RÉALISATIONS 2011

- Terminer le réseau d'aqueduc et protection incendie au Domaine Samson et au Domaine Marchand
- Installation en égouttement pluvial au Lac Bell, avenue de la Rivière, route des Lacs
- Pavage route Saint-Élie/Saint-Mathieu sur 5 KM, Domaines Samson et Marchand, 5<sup>ième</sup> Rang, rue Cristelle
- Pavage stationnement Maison des Jeunes
- Changement de plusieurs ponceaux
- Construction d'une descente pour accès au parc et installation de bancs de repos à différents endroits
- Remplacement d'une pompe à la station de pompage
- Étude sur la réglementation de fosses septiques et des bandes riveraines
- Aménagement du garage de la Culture

F) ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Le budget 2012, en ce qui a trait au fonctionnement, ne connaîtra aucune augmentation du taux de la taxe foncière.

G) PROJETS 2012

- Travaux majeurs Lac Long, côte à Potvin
- Nettoyage des fossés et débroussaillage
- Achat camion incendie
- Poursuite de la vérification des fosses septiques
- Sentier botanique adjacent au Garage de la Culture

H) PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

- 2012 : - Amélioration du réseau d'aqueduc  
- Poursuite de la vérification des fosses septiques  
- Travaux de voirie (Côte à Potvin Lac Long)  
- Sentier botanique  
- Achat camion incendie
- 2013 : - Amélioration Parc Municipal  
- Amélioration du réseau routier  
- Couverture du Centre Communautaire  
- Poursuite de la vérification des fosses septiques
- 2014 : - Amélioration du réseau routier

I) COÛT DES PROJETS D'IMMOBILISATIONS POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

2012 :	\$600,000.
2013 :	\$200,000.
2014 :	\$200,000.

« Voir Programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 »

CONCLUSION

Nous devons reconnaître que l'équipe du conseil municipal accompli un travail vraiment remarquable supporté par des employés exemplaires dans l'accomplissement de leurs tâches respectives. Différents projets sont mis de l'avant toujours en prenant en considération la capacité financière de ses contribuables.

Aussi, une autre présomption du conseil est de toujours favoriser pour sa population un climat de vie sain, agréable, teinté d'une liberté d'agir humainement.

Ensemble vers l'avenir.

Sincèrement vôtre,

André Garant,  
Maire de Saint-Élie-de-Caxton

**LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE \$25,000.  
OCTROYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ  
2010 - 2011**

Conformément à l'article 955 du Code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de \$25,000. conclu par la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton depuis le dépôt du dernier discours du maire soit le 15 novembre 2010.

1)	<b><u>ANDRE BOUVET LTÉE</u></b>		
	Novembre 2010	Aqueduc Dom. Samson et Marchand	\$192 228.09
	Novembre 2010	Aqueduc Dom. Samson et Marchand	\$81 703.19
	Février 2011	Aqueduc Dom. Samson et Marchand	\$81 725.68
	Octobre 2011	Aqueduc Dom. Samson et Marchand	\$349 715.24
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$705 372.20</u></b>
2)	<b><u>CONSTRUCTION ET PAVAGE BOISVERT INC.</u></b>		
	Juin 2011	Pavage rue Cristelle	\$59 313.53
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$59 313.53</u></b>
3)	<b><u>COOPÉRATIVE COLLECTE PRO</u></b>		
	Novembre 2010	Collecte matières résiduelles	\$6 519.24
	Décembre 2010	Collecte matières résiduelles	\$6 519.24
	Janvier 2011	Collecte matières résiduelles	\$6 579.88
	Février 2011	Collecte matières résiduelles	\$6 579.88
	Mars 2011	Collecte matières résiduelles	\$6 579.88
	Avril 2011	Collecte matières résiduelles	\$6 579.88
	Mai 2011	Collecte matières résiduelles	\$6 579.88
	Juin 2011	Collecte matières résiduelles	\$6 579.88
	Juillet 2011	Collecte matières résiduelles	\$6 579.88
	Septembre 2011	Augmentation du nombre d'unités	\$2 109.48
	Septembre 2011	Collecte matières résiduelles	\$6 881.24
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$68 088.36</u></b>
4)	<b><u>LÉO DÉZIEL</u></b>		
	Janvier 2011	Paiement garage (2 <sup>e</sup> )	\$25 000.00
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$25 000.00</u></b>
5)	<b><u>FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.</u></b>		
	Décembre 2010	Intérêt Règl. Emprunt fonds roulement	\$2 617.25
	Janvier 2011	Intérêts sur emprunt aqueduc lot 2	\$7 749.88
	Janvier 2011	2 <sup>e</sup> versement intérêts aqueduc lot 2	\$7 749.88
	Janvier 2011	Intérêts emprunt voirie 2008	\$2 406.13
	Janvier 2011	2 <sup>e</sup> versement intérêts emprunt voirie 2008	\$2 406.13
	Janvier 2011	Intérêts sur emprunt Règl. Emprunt fonds roulement	\$2 507.00
	Janvier 2011	2 <sup>e</sup> versement intérêt Règl. Emprunt fonds roulement	\$2 507.00
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$27 943.27</u></b>
6)	<b><u>GROUPE ULTIMA INC.</u></b>		
	Juillet 2011	Assurances 2011	\$38 499.00
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$38 499.00</u></b>

7)	<b><u>MASKIMO CONSTRUCTION INC.</u></b>	
	Novembre 2010	Décompte final route St-Élie/St-Paulin \$2 026.67
	Novembre 2010	Décompte no. 4 réfection route St-Élie/St-Paulin \$8 888.91
	Novembre 2010	Décompte no. 5 réfection route St-Élie/St-Paulin \$59 154.17
	Décembre 2010	Contrat déneigement \$40 705.74
	Janvier 2011	Contrat déneigement \$41 084.39
	Mars 2011	Contrat déneigement \$41 084.39
	Mars 2011	Contrat déneigement \$41 084.39
	Avril 2011	Contrat déneigement \$41 084.39
	Mai 2011	Gravier pour rue Cristelle \$13 039.24
	Juin 2011	Rapiéçage des rues \$24 780.97
	Juin 2011	Décompte no. 6 pour route St-Élie/St-Paulin \$20 563.74
	Juin 2011	Réfection route des Lacs et 5 <sup>ième</sup> Rang \$451 721.31
	Juillet 2011	Décompte final pour réfection Route des Lacs \$9 114.00
	Août 2011	Décompte final no. 7 réfection Route St-Élie/St-Paulin \$60 236.46
		<b>TOTAL :</b> <u>\$854 568.77</u>
8)	<b><u>MINISTRE DES FINANCES</u></b>	
	Mars 2011	1 <sup>er</sup> versement pour la SQ 2011 \$69 535.00
	Mars 2011	2 <sup>ième</sup> versement pour la SQ 2011 \$69 535.00
		<b>TOTAL :</b> <u>\$139 070.00</u>
9)	<b><u>MRC DE MASKINONGÉ</u></b>	
	Décembre 2010	Redevances et enfouissement vidanges \$3 702.10
	Décembre 2010	Redevances et enfouissement vidanges \$5 324.47
	Décembre 2010	Redevances et enfouissement vidanges \$2 472.72
	Janvier 2011	Quotes-parts \$69 967.00
	Février 2011	Redevances et enfouissement vidanges \$2 728.92
	Mars 2011	40 bacs à déchets \$3 325.00
	Mars 2011	Redevances et enfouissement vidanges \$2 410.05
	Mai 2011	Redevances et enfouissement vidanges \$2 489.24
	Mai 2011	Quotes-parts \$69 976.00
	Mai 2011	Redevances et enfouissement vidanges \$3 614.73
	Juillet 2011	Vidange fosses septiques \$6 053.50
	Juillet 2011	Redevances et enfouissement vidanges \$7 047.24
	Août 2011	Redevances et enfouissement vidanges \$5 159.29
	Août 2011	Bacs de recyclage \$45 446.00
	Août 2011	Redevances et enfouissement vidanges \$4 886.68
		<b>TOTAL :</b> <u>\$234 602.94</u>
10)	<b><u>PEINTURE ROBERT DUPONT INC.</u></b>	
	Novembre 2010	Travaux peinture Centre Communautaire \$2 903.15
	Juin 2011	Travaux de meulage et peinture Garage de la Culture \$22 567.40
		<b>TOTAL :</b> <u>\$25 560.55</u>

11)	<b><u>PLURITEC LTÉE</u></b>		
	Novembre 2010	Surveillance Route St-Élie/St-Paulin	\$10 649.76
	Novembre 2010	Surveillance Aqueduc Samson/Marchand	\$30 082.60
	Février 2011	Surveillance Aqueduc Samson/Marchand	\$8 898.68
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$49 631.04</u></b>
12)	<b><u>REVENU QUÉBEC</u></b>		
	Novembre 2010	Remise DAS provinciale novembre	\$5 082.11
	Décembre 2010	Remise DAS provinciale décembre	\$6 272.17
	Janvier 2011	Remise DAS provinciale janvier	\$6 592.25
	Mars 2011	Remise DAS provinciale février	\$6 381.09
	Mars 2011	Remise DAS provinciale mars	\$6 183.01
	Avril 2011	Remise DAS provinciale avril	\$7 574.00
	Juin 2011	Remise DAS provinciale mai	\$6 238.07
	Juillet 2011	Remise DAS provinciale juin	\$9 371.53
	Juillet 2011	Remise DAS provinciale juillet	\$13 710.50
	août 2011	Remise DAS provinciale août	\$10 205.40
	Septembre 2011	Remise DAS provinciale septembre	\$8 166.89
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$85 777.02</u></b>
13)	<b><u>REVENU CANADA</u></b>		
	Novembre 2010	Remise DAS fédérale novembre	\$2 100.51
	Décembre 2010	Remise DAS fédérale décembre	\$2 587.21
	Janvier 2011	Remise DAS fédérale janvier	\$2 585.68
	Mars 2011	Remise DAS fédérale février	\$2 576.61
	Mars 2011	Remise DAS fédérale mars	\$2 444.95
	Avril 2011	Remise DAS fédérale avril	\$3 021.60
	Juin 2011	Remise DAS fédérale mai	\$2 434.63
	Juillet 2011	Remise DAS fédérale juin	\$3 718.36
	Juillet 2011	Remise DAS fédérale juillet	\$5 583.14
	août 2011	Remise DAS fédérale août	\$4 134.80
	Septembre 2011	Remise DAS fédérale septembre	\$3 073.55
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>\$34 261.04</u></b>
		<b>GRAND TOTAL :</b>	<b><u>\$2 347 687.72</u></b>

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
**Micheline Allard**  
 Sec-très. Dir. Générale

\_\_\_\_\_  
**André Garant, maire**

RÉS. 2011-11-311 DISCOURS DU MAIRE

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du discours du maire.

Adoptée

CORRESPONDANCE

- La secrétaire-trésorière directrice générale accuse réception d'une copie de lettre adressée au Ministère de l'Environnement signée par monsieur Ubald Tousignant concernant une demande d'autorisation au MDDEP de cesser l'exploitation de son réseau d'aqueduc au Domaine des Bouleaux Blancs. Un accusé de réception lui sera transmis en mentionnant que la décision appartient au Ministère et qu'ensuite la municipalité pourra s'il y a lieu discuter des conditions.

RÉS. 2011-11-312 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

RÈGLEMENT 2011-013

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 350,000. \$  
ET UN EMPRUNT DE 350,000. \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION  
AUTOPOMPE DE 800 GALLONS ET DE SES ÉQUIPEMENTS POUR LE  
SERVICE INCENDIE

CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER

Je soussignée, Micheline Allard secrétaire-trésorière directrice générale de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton certifie:

1. QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 2011-013 est de 2081;
2. QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 219;

3. QUE le nombre de signatures apposées est de 0;

Je déclare que le règlement 2011-013 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé le présent certificat à Saint-Élie-de-Caxton, ce 11 novembre 2011.

---

Micheline Allard  
Sec-très. Directrice générale

RÉS. 2011-11-313 ENGAGEMENT JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Marlyne Muise, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage monsieur Jérôme Bourassa au poste de journalier aux travaux publics selon les conditions d'embauche discutées lors de l'entrevue.

Un contrat concernant les conditions d'embauche et de travail sera préparé avant le début de l'emploi.

L'emploi est payé à la semaine basé sur un horaire de sept jours pour 40 heures par semaine débutant le 9 janvier 2012. Aucun temps supplémentaire n'est payé pour ce poste.

Le conseil municipal autorise également l'inscription de monsieur Jérôme Bourassa à la formation pour l'opération de la station de pompage.

Adoptée

RÉS. 2011-11-314 APPROBATION DES TRAVAUX DE VOIRIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité :

- 1- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de \$20,000. conformément aux exigences du Ministère des Transports selon les deux dossiers suivants :

Dossier no 00018000-1-51075(04)2011-07-07-4

Dossier no 00018169-1-51075(04)2011-08-01-49

2- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

RÉS. 2011-11-315 REPRÉSENTANT ET COORDONNATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sur proposition de madame Marlyne Muise appuyée par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme :

1. Madame Francine Buisson, conseillère au poste de représentante de la bibliothèque pour 2012.
2. Madame Charline Plante au poste de coordonnatrice de la bibliothèque pour 2012.

Adoptée

RÉS. 2011-11-316 HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Robert Hamel, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte l'horaire suivant pour la période des Fêtes :

Fermeture du bureau jeudi le 22 décembre à 12H00 et réouverture du bureau mardi le 3 janvier 2012 selon l'horaire habituel.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RÉS. 2011-11-317 PAIEMENT FINAL MASKISHOW

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement final à Maskishow pour l'éclairage à l'église et au garage de la culture concernant la Féerie de Noël. Le montant est de 10 025.40 \$ incluant les taxes.

Adoptée

RÉS. 2011-11-318 AGENDAS 2012

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Louise Lafrenière Grenier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de 50 agendas personnalisés chez Myron Cadeaux Promotionnels. Le coût de la facture totale est de 187.50 \$.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois personnes assistent à la séance du conseil. Une question est posée sur le sujet suivant :

- Détérioration de l'asphalte près de l'égoût pluvial sur la rue Saint-Louis.

Monsieur Hamel mentionne qu'une vérification sera faite au cours de la semaine.

RÉS. 2011-11-319 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20H45.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Micheline Allard  
Sec-très. Dir. générale

\_\_\_\_\_  
André Garant, maire